

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1 – Groupement de commandes avec comme coordonnateur :

Ville de Besançon – Direction de la Biodiversité et des Espaces Verts  
2 Rue Mégevand  
25034 Besançon Cedex  
Tél. : 03.81.41.53.14 Fax. :03.81.41.53.13  
[secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr](mailto:secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr)  
[www.marches.grandbesancon.fr](http://www.marches.grandbesancon.fr)

### 2 – Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

### 3 – Objet du marché :

Accord-cadre pour des prestations de contrôle réglementaire des aires collectives de jeux destinées aux enfants

### 4 – Caractéristiques principales :

La présente consultation porte sur le contrôle réglementaire annuel des aires de jeux (1 contrôle, avec si besoin une contre-visite), complété éventuellement, selon le besoin, de contrôles ponctuels des aires de jeux considérées.

Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L 2113-6 et L 2113-7 du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

- Communes de : Besançon, Boussières, Byans-Sur-Doubs, Chauenne, Devecey, Fontain, Gennes, Grandfontaine, Miserey-Salines, Montfaucon, Montferrand-Le-Château, Novillars, Saône, Serre-les-Sapins, Torpes, Velesmes Essarts ;
- Syndicat Intercommunal de Fontain-Arguel-La Vèze ;
- Syndicat Intercommunal Scolaire de Byans - Villars - Les Abbans.

L'accord-cadre sans minimum, mais avec un maximum, est passé en application du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.  
Il sera attribué à un seul opérateur économique.

Le montant maximum des prestations pour l'ensemble du groupement de commandes, et pour la période initiale de l'accord-cadre, est de 36 600 € H.T.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Période d'exécution prévisionnelle : automne 2019.

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification avec 3 reconductions tacites.

### 5 – Critères d'attribution pondérés :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| Critères   | Pondération |
|--|-------------|
| 1 - Prix des prestations   | 60.0 %      |
| 2 - Valeur technique   | 40.0 %      |
| 2.1- Moyens humains et méthodologie de réalisation de la prestation  | 20 %        |
| 2.2- Présentation du rapport de contrôle, illustré par un ou plusieurs exemples type de compte-rendu de contrôle d'aires de jeux, avec tous les éléments de diagnostic, de recommandations, prescriptions, assortis des informations utiles et nécessaires au gestionnaire des aires de jeux | 20 %        |

**6 - Modalités de financement et de paiement :**

Financement : ressources propres

Paiement par virement bancaire dans un délai de paiement de 30 jours.

**7 - Variante :**

Aucune variante n'est autorisée

**8 - Retrait du dossier de consultation :****8.1 : Retrait par voie électronique**

Les dossiers peuvent être retirés à l'adresse suivante : <https://www.marches.grandbesancon.fr/>

**8.2 : Retrait sur support papier**

Non autorisé

**9 - Date limite de réception des offres :**

Lundi 9 septembre 2019 à 12 h 00

**10 – Conditions de remise des offres :**

Chaque candidature est présentée, soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2, disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

**Dématérialisation de la procédure :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

**11 - Langue dans laquelle les offres doivent être rédigées :**

Français

**12 – Conditions de participation :****Situation juridique – Références requises :**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

**Capacité économique et financière – Références requises :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

**Référence professionnelle et capacité technique – Références requises**

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

**13 - Délai minimum de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de remise des offres

**14 - Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :**

Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique seront traités sur la plateforme de dématérialisation de la procédure : <https://www.marches.grandbesancon.fr/>

**15 - Autres renseignements :**

- Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Besançon

30 rue Charles Nodier

25044 BESANCON CEDEX 3

Tél : 03 81 82 60 00      Télécopie : 03 81 82 60 01

Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr)

Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

**16 - Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Vendredi 2 août 2019